



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnes imposables

Question écrite n° 57011

Texte de la question

M. Bernard Derosier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés rencontrées par les personnes qui ont les mêmes nom, prénom et date de naissance que d'autres débiteurs du Trésor public. Elles sont souvent dénommées « jumeaux administratifs ». L'administration fiscale confond parfois les débiteurs et réclame aux uns ce qui est dû par d'autres. Il souhaite connaître les mesures qui seront prises pour remédier de manière définitive à ces confusions préjudiciables. En effet, l'obligation de payer l'impôt, mis par erreur en recouvrement auprès de ces jumeaux administratifs, peut avoir de graves conséquences financières que seule la bienveillance des organismes bancaires limite éventuellement.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Derosier](#)

Circonscription : Nord (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57011

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 512